

306 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Cataplasme résolutif.

Au cataplasme précédent ajoutez
acétate de plomb liquide..... 8 g^{mes} [2 gros.]

Cataplasme contre la gangrène.

Prenez farine d'orge..... 256 g^{mes} [8 onces.]
Faites cuire dans suffisante quantité de vin aromatique.
Ajoutez au cataplasme ,
tan ou écorce de chêne en
poudre..... 64 g^{mes} [2 onces.]
camphre réduit en poudre.. 4 g^{mes} [1 gros.]

Cataplasme suppuratif.

Ajoutez à 1 kilogramme [2 livres] de cataplasme émollient de la pulpe d'oignon et de l'onguent basilicum, de chaque 32 grammes [1 once.]

SECTION XVII.

LAVEMENS.

CE sont encore des injections dans lesquelles il entre assez ordinairement des substances mucilagineuses, âcres, ou des purgatifs à dose double et même triple de celle que l'on administrait par la bouche.

Lavement ordinaire.

Prenez espèces émollientes, une poignée.

Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau :
passez.

Lavement adoucissant.

Prenez décoction de graine de lin quantité
suffisante. Ajoutez à la colature huile d'olive,
16 grammes [demi-once].

Lavement astringent.

Prenez noix de galle en poudre.. 52 g^{mes} [1 once.]
têtes de pavots..... 12 g^{mes} [3 gros.]

Faites une forte décoction avec 1 kil. 2 liv.
d'eau réduite à un demi-kilog. une livre.

Lavement laxatif.

Prenez décoction émolliente. quantité suffisante.
séné..... 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
sulfate de soude..... 8 g^{mes} [2 gros.]
miel commun..... 128 g^{mes} [4 onces.]

Faites bouillir légèrement, et passez avec
expression. Pour un lavement.

Lavement de tabac.

Prenez feuilles de tabac séchées 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
Faites bouillir légèrement dans
eau commune. $\frac{1}{2}$ k^{mo} [1 livre.]

308 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Ajoutez à la colature,

tartrite antimonié de po-

tasse, depuis. 5 déc^{mes} [6 grains]

jusqu'à 6 déc^{mes} [12 grains.]

Lavement anodin des peintres.

Prenez têtes de pavot 8 g^{mes} [2 gros.]

Faites une forte décoction, à la-

quelle vous ajouterez,

huile de noix. }

vin rouge. } De chaque. . . . 64 g^{mes} [2 onces.]

Autre lavement des peintres.

Prenez vin rouge $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

huile de noix. 128 g^{mes} [4 onces.]

Lavement anti-septique.

Prenez écorce de chêne concassée . . 32 g^{mes} [1 once.]

Faites bouillir dans suffisante quantité
d'eau.

Ajoutez à la colature,

Camphre dissous dans du jaune

d'œuf. 4 g^{mes} [1 gros.]

Lavement purgatif des peintres.

Prenez séné. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]

sulfate de magnésie. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Jetez dans eau bouillante. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Délaissez-y miel commun. 128 g^{mes} [4 onc.]

Ajoutez tartrite de potasse antimo-

niée. 2 déc^{mes} [4 grains.]

*OBSERVATIONS sur la conservation des
Médicamens officinaux.*

1°. Le pharmacien tiendra les feuilles, les fleurs, les fruits, les racines, les poudres, exactement renfermés dans des boîtes, des bocaux ou des pots tarés, étiquetés et placés dans un lieu sec.

Toutes ces substances attireroient ailleurs l'humidité de l'air; elles se moisiroient, et se gâteroient en peu de temps.

2°. Il conservera à la cave, dans des tonneaux, cruches ou bouteilles, ces vaisseaux étant bien bouchés et bien pleins, toutes les huiles débarrassées par la filtration du muqueux qu'elles avoient entraîné avec elles.

L'action de l'air et de la chaleur et la présence de ce muqueux les rancissent facilement.

3°. Il mettra les eaux distillées simples dans des bouteilles bouchées en papier ou parchemin, et non exposées au grand jour.

L'action de la lumière fait naître dans ces eaux une végétation verdâtre; et les bouchons de liège humectés par l'eau en évaporation, prennent et communiquent aux eaux une odeur de moisi.

4°. Il placera les sucres acides et vineux dans un endroit froid; les bouteilles des premiers

droites et recouvertes d'une couche d'huile ; les autres couchées et fermées par de bons bouchons de liège.

Ces deux espèces de suc , sans ces précautions , s'altéreroient en peu de temps.

5°. Il prendra des flacons bouchés en cristal pour contenir les alkools , les teintures , les liqueurs éthérées et celles qui contiennent des gaz , à cause de leur disposition à perdre par l'évaporation ce qu'ils ont de plus subtil.

6°. Il gardera dans un lieu froid et non humide les bouteilles parfaitement remplies des sirops et des miels.

L'humidité les décuirait , les feroit moisir ; la chaleur les feroit fermenter , et le gaz qui se développeroit alors , trop retenu par les bouchons de liège , briserait les vases.

7°. Il choisira pour les conserves , les extraits , les électuaires et les pilules , des pots de faïence qu'il couvrira de parchemin et de papier , et qu'il logera à l'abri de l'humidité ; qu'il visitera de temps en temps pour les réparer au besoin.

8°. Il garantira , autant qu'il lui sera possible , les graisses , les cérats , les onguens , les emplâtres , de l'impression de l'air atmosphérique , qui altère leur couleur , détermine leur prompte oxigénation , et change leurs propriétés.

9°. Il emploiera des flacons bouchés en cristal

pour les acides, les alkalis, les dissolutions métalliques, qui rongeroient les bouchons de liège; pour les sels qui s'effleurissent, pour ceux qui attirent l'humidité, pour la chaux et la magnésie, qui tendent à redevenir des carbonates, &c.

10°. Il couvrira de papier noir les flacons contenant de l'acide muriatique oxigéné, et les oxides métalliques auxquels la lumière enlève de l'oxigène.

*OBSERVATIONS sur la conservation des
Médicamens magistraux.*

1°. LE pharmacien les préparera à mesure du besoin, en se servant de vaisseaux et d'ustensiles appropriés aux opérations dont ils sont les produits, et absolument incapables de rien communiquer de nuisible.

2°. Il exercera ses sens à reconnoître l'état de perfection convenable à chaque médicament, afin de pouvoir avec justesse rejeter ceux qui ont subi la moindre altération, sur-tout celle qui a lieu souvent par un changement subit de l'atmosphère.

3°. Il aura soin que les liquides soient distribués aux malades dans des bouteilles de verre nettoyées, bouchées et étiquetées convenablement.

Si, par des circonstances particulières, il étoit obligé de les remplacer par des bouteilles de grès, comme celles-ci se pénètrent et s'infectent facilement, il les fera laver souvent après les avoir laissé tremper dans l'eau chaude alcaline, ce qui l'obligera d'avoir de ces bouteilles de rechange.

4°. L'usage des pots de grès sera interdit, parce qu'ayant une ouverture considérable, couverts seulement d'une feuille de papier jusqu'au lit des malades, ces pots se remplissent de mouches et de poussière ;

Parce que, ne pouvant passer, comme aux bouteilles, des étiquettes au col de ces pots, on est obligé de les ranger dans des carrés, suivant les numéros des lits, et par conséquent de courir continuellement les risques de commettre des erreurs ;

Parce qu'enfin, s'il falloit coller des étiquettes sur chacun des pots, le service ne seroit jamais terminé pour les heures de la distribution des alimens.

OBSERVATIONS sur les Médicamens externes confiés aux élèves en chirurgie.

LES élèves, conformément au règlement sur le service des pharmacies des hospices, ne demanderont des emplâtres, des onguens et des

huiles qu'à mesure qu'ils en auront besoin ; il les rangeront dans les tiroirs des coffres mis à leur disposition ; chaque compartiment destiné pour un emplâtre sera étiqueté. Chaque emplâtre y sera enveloppé de papier et étiqueté.

Les onguens seront mis dans des pots de faïence tenus toujours très-propres.

La même spatule ne servira pas pour tous les onguens successivement, sans avoir été nettoyée à chaque fois.

Ils ne demanderont que la quantité d'alcool camphré nécessaire aux pansemens de chaque jour, et se garderont de le trop faire chauffer.

L'huile d'olive ne servant que pour faciliter l'introduction de la sonde, ils éviteront les abus qui augmentent ordinairement la consommation de cette huile.

Le sparadrap sera préparé dans la pharmacie de chaque hospice, afin qu'il soit chargé convenablement d'emplâtre, et qu'il ne soit pas couvert de poussière.

Ils veilleront à faire nettoyer souvent les vaisseaux contenant les cataplasmes, et à n'employer de ces topiques que la quantité strictement nécessaire, une trop grande masse de cataplasmes gênant souvent et inutilement le malade.

Enfin, il est encore de leur devoir de pré-

314 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

parer eux-mêmes leurs appareils, de ne pas abandonner ce soin à des infirmiers ou infirmières, de disposer les bandes et compresses, et de tenir ces objets très-propres.

MOYENS de maintenir et de rétablir la salubrité de l'air dans les Hôpitaux.

CE n'est pas assez que les malades puissent trouver dans les hospices des médicamens choisis, bien préparés, et administrés à propos; il faut encore que le local qu'ils habitent soit, par son étendue, proportionné à leur nombre, et qu'il offre à chacun une masse d'air suffisante et toujours salubre; sans ces dernières conditions, l'air corrompu deviendrait d'autant plus redoutable pour eux, que l'état morbifique les rend plus susceptibles encore de toutes les impressions extérieures.

Mais comment l'air des hospices peut-il être maintenu dans l'état de pureté convenable, lorsque dans les emplacements même qui sont le plus avantageusement situés, cet air est vicié continuellement par l'effet de la transpiration d'un grand nombre de malades, des émanations animales dont la nature est peu connue et qu'on désigne ordinairement sous le nom de miasmes? D'un autre côté une grande partie de l'air pur ou vital se convertit, au moyen de la respira-

tion, en gaz acide carbonique, et vient bientôt augmenter la qualité *délétère* de l'azote qui n'a point été absorbé.

Or, tous ces gaz, toutes ces émanations, tous ces miasmes, forment un mélange si peu propre à la respiration, qu'il nuit aux hommes les plus robustes, quoiqu'ils n'y soient pas, comme les malades, continuellement exposés.

Le danger est plus grand encore lorsqu'un hôpital se trouve infecté de ces miasmes contagieux qui se développent dans certaines maladies, et qui portent au loin le germe des affections les plus graves.

Quelles sont, dans tous ces cas, les précautions les plus efficaces pour arrêter ou prévenir des effets aussi funestes ?

L'expérience prouve que c'est en renouvelant l'air, en détruisant les gaz et tous les principes de corruption dont il s'est chargé, qu'on parvient à maintenir la salubrité dans un hôpital, et à corriger l'altération de l'air qui y règne.

Les procédés auxquels on doit avoir recours pour produire ces heureux résultats, sont, les uns mécaniques, les autres chimiques. Mais, avant tout, il est nécessaire d'exposer ceux que la propreté fournit ; on trouve les uns et les autres détaillés dans l'instruction publiée par le Conseil de Santé des armées, en ventôse an II,

316 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

sur les moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air des salles dans les hôpitaux militaires de la république. Nous allons en extraire les principaux articles.

1°. *Moyens de propreté.*

Les soins de tous les jours sont ceux qui ont la plus grande influence sur le salut des malades. Ils consistent à laver les mains et les pieds de ceux qui arrivent à l'hôpital ;

A nettoyer souvent les vases destinés à tous les usages ;

A porter au grenier leur linge sale et à le tenir étendu sur des perches jusqu'à l'instant où il doit être mis à la lessive ; en observant de ne point laisser séjourner dans les salles, et de plonger dans l'eau, jusqu'à la même époque, celui qui a servi aux pansemens ;

A envoyer, au moins une fois chaque année, au foulon, les capotes et couvertures de laine, sans être dispensé de les battre, de les vergeter, de les fumiger très-souvent ;

A rebattre, à carder les laines des matelas ; à lessiver leurs toiles ainsi que celle des paillasses tous les six mois ; à renouveler souvent la paille des lits ;

A peindre et à vernir intérieurement et extérieurement les baignoires en bois ;

A arroser les planchers des salles avec de l'eau mêlée de vinaigre, et à les balayer tous les jours; à laver le carreau avec des éponges, et à le sécher aussi-tôt avec de la sciure de bois, pour éviter les inconvéniens de la trop grande humidité;

A blanchir, au moins une fois l'année, les murs et les plafonds des salles avec un lait de chaux; à laver les bois de lits et des croisées, les tables, les planchers même avec de l'eau de chaux ou une forte lessive alcaline;

A fournir les malades de crachoirs, ayant la précaution de changer tous les jours les draps qui en tiendroient lieu;

A pourvoir les lampes de conducteurs pour transmettre la fumée au-dehors;

A avoir soin que les lits soient bien espacés, et d'après le volume d'air reconnu nécessaire à chaque individu; et qu'il n'y ait jamais trois rangées de lits dans une salle, quelle que soit sa largeur, pour ne pas gêner la circulation de l'air.

A être abondamment fourni de chaises percées, pour remplacer celles enlevées à mesure des besoins; en n'en plaçant toutefois qu'autour des malades affectés gravement; en y tenant toujours de l'eau, et lavant exactement leurs sièges recouverts extérieurement et inté-

318 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,
rieurement d'une forte couche à l'huile sic-
cative ;

A placer les latrines le plus avantageusement
qu'il se peut , pour que leur odeur n'incom-
mode point les malades ; à en laver tous les jours
les sièges , les pavés , et à les établir , s'il est pos-
sible , sur un courant d'eau ayant assez de
chasse pour en entraîner continuellement les
matières ;

A munir les portes des latrines d'un poids
qui puisse les tenir toujours fermées ;

A faire en sorte qu'il existe entr'elles et les
salles un vestibule intermédiaire avec des fe-
nêtres transversales et correspondantes , pour
renouveler continuellement l'air et intercepter
la communication de l'odeur.

2°. *Moyens mécaniques.*

Le but qu'on se propose en les employant ,
c'est de renouveler l'air des salles ; c'est de l'em-
pêcher d'y séjourner assez long-temps pour s'y
détériorer.

Les uns conviennent pour l'hiver, les autres
pour l'été.

Le plus efficace de ceux dont on pourroit se
servir dans la première de ces saisons , seroit
sans contredit le feu d'une cheminée qui seroit
placée à l'extrémité de chacune des salles , qui

en pomperoit l'air avec tous les gaz, qui attiroit continuellement celui du dehors, et par-là établiroit un courant sans cesse renouvelé, et par conséquent toujours salubre.

Mais une cheminée n'échauffant point suffisamment une longue salle, on est obligé de la remplacer par des poiles qui ont l'avantage de distribuer autant de chaleur qu'on en veut, en même temps qu'ils économisent le combustible.

Et comme à raison de la petitesse de l'ouverture de leurs foyers, ils ne sauroient déterminer un courant d'air aussi considérable, aussi large que celui qui peut passer par une cheminée, on a recours aux aspirateurs proposés par Salmon, ancien chirurgien-major, pour attirer une grande partie de l'air corrompu répandu dans la salle, le chasser par le tuyau du poile sans qu'il serve à la combustion, et faciliter ainsi son renouvellement.

Ces aspirateurs sont des cônes de tôle de treize pouces de longueur, qu'on enfonce, par leurs sommets, dans les tuyaux des poiles d'environ un pouce et demi de bas en haut. Ils forment une espèce de trompe dont la grande ouverture reçoit l'air ambiant et l'introduit dans les tuyaux par la petite ouverture qui n'a que trois quarts de pouce, et avec d'autant plus de rapidité que cette extrémité du cône est plus échauffée.

On obtient à-peu-près le même effet, en tirant de l'air du dehors et le faisant arriver et circuler dans des tuyaux enfermés dans les poiles, qui doivent être construits à la manière économique; il s'y chauffe, il s'y dilate, il en sort pour se mêler à la masse de celui qui existe dans les salles, et dont il augmente la chaleur, le mouvement et la pureté; enfin, pour diminuer la sécheresse que cet air pourroit avoir, on distribue dans les salles et sur les poiles des vases qui contiennent de l'eau qu'on a soin de renouveler souvent.

Les moyens mécaniques dont on doit se servir pendant l'été, sont ceux-ci :

On place à l'extrémité de chaque salle un dôme ou coupole; l'air est déterminé à sortir par les fenêtres de ce dôme.

Si dans la construction d'un hôpital on n'a pas pensé à ce moyen avantageux de renouveler l'air, on établit au-dessus de chaque salle et à une des extrémités, une grande hotte semblable à celle des grandes cheminées de cuisine; l'ouverture de cette hotte est au niveau du plafond, et elle aboutit, par en haut, à un tuyau pareil à ceux des cheminées ordinaires, mais trois ou quatre fois plus large.

Veut-on augmenter le courant d'air et le déterminer

terminer d'une manière encore plus certaine à enfiler cette route.

On place dans la hotte même un poile dont le tuyau sort par le haut de la cheminée, et dont la bouche s'ouvre dans le grenier avec les précautions nécessaires. On allume du feu dans le poile; l'air de la hotte aussi tôt de s'échauffer, de se dilater, de s'élever et de sortir par le haut d'autant plus rapidement que la chaleur du poile est plus intense; en sorte que ce moyen, qui est très-efficace pour renouveler l'air des salles, peut encore servir en été à le rafraîchir, à l'amener au degré de température qu'on juge le plus avantageux aux malades. Il ne s'agit que de régler le feu du poile sur l'effet qu'on veut produire et qu'on peut estimer à l'aide d'un thermomètre.

Si cette hotte, même sans le secours du feu, pompe trop puissamment, en hiver, l'air de la salle, et de manière à y produire un froid trop considérable, on en ferme l'ouverture inférieure ou supérieure avec une soupape qu'on ouvre plus ou moins, ou bien on augmente la quantité d'air extérieur dans les tuyaux que les poiles économiques échauffent: cet air versé ensuite par eux en plus grande abondance, compense celui qui s'échappe par la cheminée.

Les autres moyens praticables pendant l'été,

322 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

sont d'ouvrir chaque matin, toujours du côté opposé à celui d'où le vent souffle, les portes et les fenêtres des salles, sur-tout pendant qu'on fait les lits, et qu'on balaye les salles, et après les distributions des alimens ;

D'établir à la partie inférieure des fenêtres correspondantes, des guichets ou vasistas qui s'ouvrent en bascule ;

De pratiquer dans les murs, et sur-tout dans les angles des salles, des trous correspondans de bas en haut, en ouvrant successivement un du bas, un du haut opposé, en observant que les autres soient fermés ; par ce moyen on obtient un courant qui balaye l'air stagnant ;

De multiplier les ventouses, d'avoir dans chaque salle un grand éventail qui, mis en mouvement à l'aide d'une corde, agite l'air, et porte sur les malades une fraîcheur salutaire.

Troisième moyen chimique.

Il est des maladies d'où résultent des émanations telles, qu'elles ne peuvent être expulsées que par les moyens ci-dessus. Ces émanations s'attachent aux murs, aux bois des lits, aux couvertures, aux vêtemens, et conservent longtemps leurs qualités *délétères* ; il faut nécessairement les détruire par les agens chimiques.

On brûloit autrefois des parfums qui, loin

de produire l'effet désiré, consommoient en pure perte, et toujours au détriment des malades, les restes du gaz oxigène de l'air des salles, masquoient les mauvaises odeurs sans les anéantir, et ne donnoient qu'une securité perfide. On les a proscrits.

Le vinaigre lui-même, qui peut être avantageux lorsqu'on le met en expansion dans une bouteille à large orifice, ou qu'on l'emploie pour arroser les salles, n'est pas sans inconvénient, lorsqu'on le brûle sur une pelle rouge. On doit également y renoncer.

Il faut nécessairement avoir recours aux moyens de désinfection découverts en 1773, par Guyton Morveau, membre de l'institut national prescrits par le conseil de santé des armées, dans son instruction déjà citée, et employés avec succès depuis l'an 2 dans les hôpitaux militaires, pour purifier l'air des salles. Ces moyens ont été perfectionnés depuis par l'auteur, et détaillés dans un Ouvrage ayant pour titre : *Traité des moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion, et d'en arrêter les progrès*. Nous en transcrivons le procédé.

Moyens de désinfecter les salles des hôpitaux.

Dans chaque grand hôpital il doit y avoir une salle de rechange; elle y est nécessaire pour l'emploi des moyens de désinfection.

Lorsqu'on a reconnu par les agens chimiques qu'une salle est chargée de miasmes putrides, lorsque d'ailleurs on est assuré que les moyens ordinaires sont insuffisans pour les expulser, on en fait sortir les malades, et on les place dans les salles de rechange.

En supposant qu'il existe vingt lits dans celle qui est infectée, on dispose dans le milieu un petit fourneau sur lequel on place un bain de sable, et sur ce bain une capsule de verre ou de grès contenant trois cents grammes de muriate de soude, légèrement humecté; on ferme les croisées, on retire les instrumens de fer, sur-tout ceux servant à la chirurgie; on laisse au contraire, on étale même les matelas, les couvertures, les vêtemens, tous les tissus de laine, on allume le feu; la capsule échauffée, on verse sur le sel 150 grammes d'acide sulfurique à 66 degrés, on se retire aussi-tôt, et on ferme la porte.

Douze heures après on entre dans la salle, on ouvre les fenêtres, il s'établit un courant d'air qui emporte les restes du gaz muriatique, et la

salle est sanifiée; elle peut servir alors de salle de rechange.

Autre moyen.

On prend muriate de soude. 332 g^{mes} [7 onces 3 gros.]
 manganèse..... 32 g^{mes} [1 once.]
 eau 128 g^{mes} [4 onces.]
 acide sulfurique à
 66 degrés. 128 g^{mes} [4 onces.]

On mêle l'oxide de manganèse avec le sel dans une capsule; on verse de suite l'acide, toutes les choses disposées d'ailleurs comme ci-dessus, et on se retire.

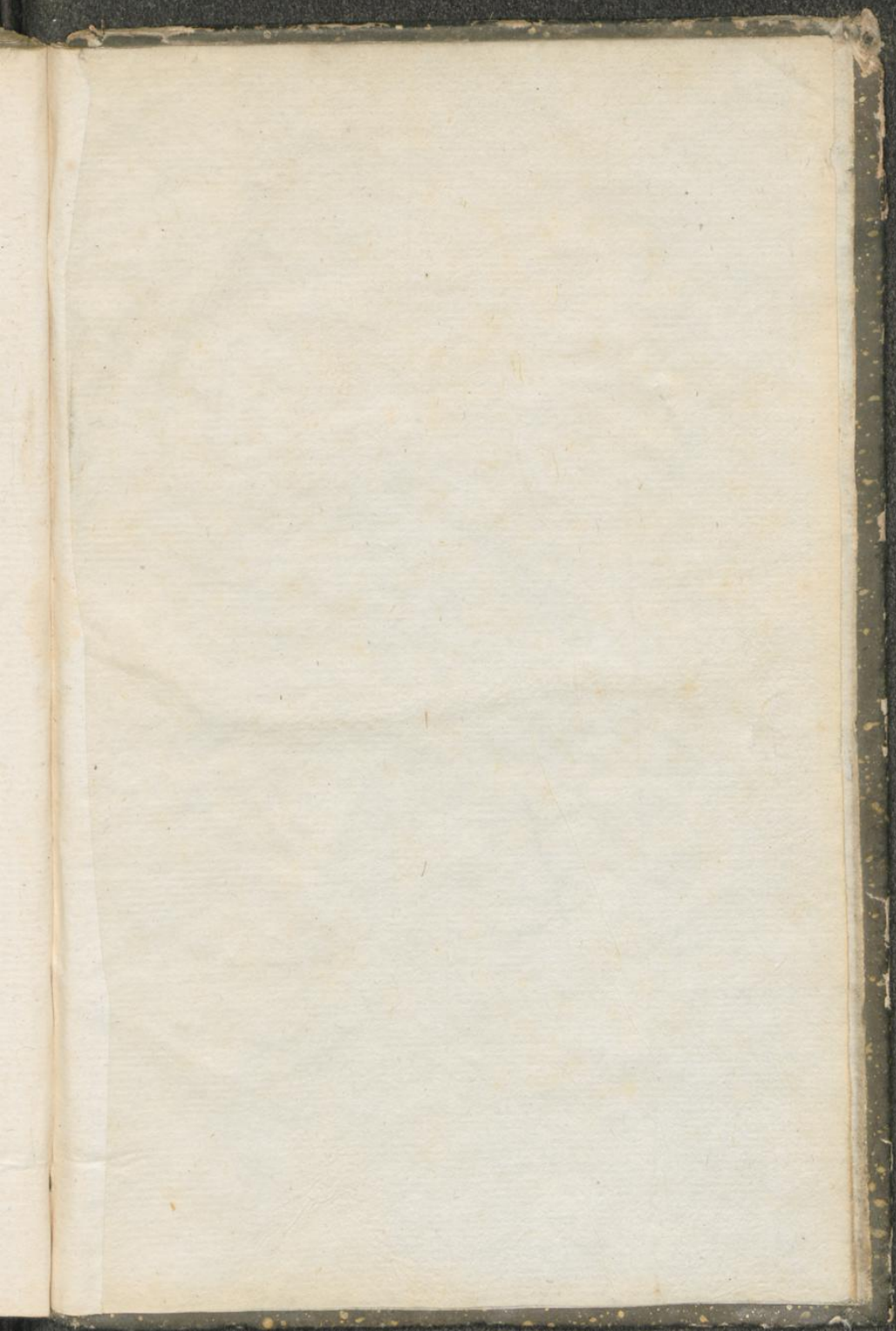
Lorsque les grands ou les petits hôpitaux n'ont point de salle de rechange, on peut encore employer ces moyens dans les salles habitées par les malades; mais alors, au lieu de verser l'acide sulfurique en une seule fois, comme il est prescrit, on ne le met que par petites portions, et on promène dans les salles, et jusqu'au pied du lit des malades, le petit réchaud qui porte le creuset contenant le sel marin. En prenant cette précaution, le gaz muriatique oxigéné ou non oxigéné, ne se dégage que successivement et lentement, les malades n'en sont point incommodés.

Il appartient particulièrement aux officiers de santé de surveiller tous les moyens de pro-

326 MÉDICAMENS MAGISTRAUX, etc.

preté recommandés ci-dessus, de diriger tous ceux qui sont mécaniques ; d'exécuter ceux que la chimie fournit. Le vif intérêt qu'ils prennent et qu'ils doivent prendre au salut de leurs malades leur en fait un devoir ; leur propre intérêt le leur commande impérieusement. Ils vivent au milieu des émanations morbifiques, il faut nécessairement ou qu'ils les expulsent, qu'ils les détruisent , ou qu'ils en soient les victimes.

F I N.



THE HISTORY OF THE
REIGN OF CHARLES THE FIRST
BY JOHN BURNET
IN TWO VOLUMES
THE FIRST
LONDON
Printed by J. Streater, at the Sign of the Gun, in St. Dunstons Church-yard, 1679.